



ENSEIGNANTS : VOS ELEVES ONT BESOIN DE VOUS

Le Réseau Éducation Sans Frontières (RESF)
propose une formation sur le thème
du droit des étrangers

VENDREDI 25 JANVIER 2013

au Centre Culturel et de Loisirs

de Saint Laurent du Maroni (à côté de la sous-préfecture)

Cette formation se fera sous la forme d'une formation syndicale sous l'égide des syndicats SGEN-CDTG, SNUIPP, STEG-UTG et SUD Éducation. La formation syndicale, sans perte de salaire, est un droit garanti à chaque fonctionnaire dans la limite de 12 jours par an et par personne.

Vous trouverez au verso la lettre type de demande de congés pour formation syndicale. Vous devez la compléter en y inscrivant vos nom et prénom, votre fonction (PE, professeur certifié...), votre école ou établissement d'exercice.

IMPORTANT : la demande de congés pour formation syndicale doit être formulée auprès de votre supérieur hiérarchique au moins un mois

avant le stage. Nous vous recommandons vivement de garder une copie de votre demande si possible avec un tampon indiquant la date de dépôt de votre demande.

Sachez que la réglementation précise bien : « A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage ou de la session, le congé est réputé accordé ». L'administration n'est donc pas obligée de vous répondre.

Une fois votre demande de congés déposée, nous vous demandons de nous en informer afin que nous puissions connaître combien d'entre vous nous devons accueillir.

Au programme de ce stage :

- Connaître les droits d'obtention de la nationalité française
- Accompagner vos élèves dans leurs démarches de régularisation, de demande de carte séjour ou de certificat de nationalité .
- Comment créer des permanences dans les établissements scolaires

Pour vous inscrire ou pour plus d'infos, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Marie Bauer (SUD Éducation)
0694.28.75.25 mbauer2005@voila.fr

Stéphane Pavée (SNUIPP)
0694.43.96.53 steppavee@hotmail.com

Nom et Prénom :

Fonction :

Établissement ou école d'exercice :

À M. le Recteur
s/c du chef d'établissement

À M. le Recteur
s/c de M. l'inspecteur d'académie
s/c Mme., M. l'IEN

Objet : Demande de congé pour formation syndicale.

Madame, Monsieur,

En application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'une journée, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera à Kourou le 16 janvier 2013.

Cette formation intersyndicale se fera sous l'égide des centres de formations des syndicats SGEN-CDTG, SNUIPP, STEG-UTG et SUD Éducation.

A,

le

Signature :